



LE TROPHÉE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE DE LA CONFÉDÉRATION DES PME DÉCERNÉ À PIERRE ET THOMAS DE PARISOT, MULTI FRANCHISÉS RENT A CAR !



A l'occasion de la 15^e Fête de l'Entreprise organisée le 30 janvier à Lyon, temps fort économique annuel de la Confédération des PME du Rhône, Pierre et Thomas De Parisot se sont vus remettre le "Trophée de la Transmission d'Entreprise" pour leur société "Rent A Car by Raoul".

Sous les applaudissements nourris du public de la Halle Tony Garnier, l'émotion et la reconnaissance étaient au rendez-vous pour ces deux frères natifs de l'agglomération lyonnaise qui, au décès de leur père, ont repris l'entreprise familiale de location de véhicules et l'ont fait prospérer en passant de deux à quatre agences et en développant de nouveaux services de mobilité.

Retour sur la belle success story de "Raoul" comme le franchiseur Rent A Car les aime !



UN COUP DU SORT À L'ORIGINE DE LEUR PARCOURS ENTREPRENEURIAL

Que l'on parte d'une feuille blanche ou que l'on reprenne une activité : tenir les rênes d'une entreprise n'est jamais chose aisée. Surtout lorsqu'on n'était pas prédestiné à le faire.

Pierre et Thomas n'avaient pas vocation à succéder aux affaires de leur père, Guy De Parisot, fondateur d'une entreprise de location de véhicules franchisée Rent A Car, avec deux agences à Villeurbanne et Chassieu-Saint-Priest.

Et pourtant, la vie en a décidé autrement, à son décès en 2014.

Des salariés à ne pas laisser tomber, des contrats clients à honorer, des charges à payer : les obligations s'imposent sans délai, ni circonstances atténuantes. D'aucuns auraient pu prendre ce coup du destin comme une charge et céder la société. Pierre et Thomas De Parisot se sont résolus à en faire un tremplin.

Diplômé de commerce international pour Pierre alors en poste au Mexique et ingénieur de formation pour Thomas De Parisot officiant dans l'industrie, ils n'y connaissaient rien au métier et se sont pourtant attelés à la tâche. Pierre revient en France pour revêtir la casquette d'agent de comptoir afin d'apprendre les rudiments de la profession, tandis que Thomas, toujours en poste, prend en charge en parallèle la gestion administrative de l'entreprise.

Dans cette période de transition délicate, ils ont le réflexe de se tourner vers leur franchiseur Rent A Car avec lequel leur père était en partenariat depuis 30 ans, sans pour autant en exploiter pleinement l'accompagnement. Ils y trouvent une oreille attentive, y puisent des conseils sur la gestion de leur flotte automobile, des outils marketing et de développement commercial. Ils sont mis en relation avec des franchisés voisins.



De gauche à droite : Pierre et Thomas De Parisot



UN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU FULGURANT, UN TROPHÉE ET UN LANCEMENT DE MARQUE EN MOINS DE 5 ANS !



Lorsqu'ils reprennent le contrat de franchise de leur père, ils découvrent qu'il s'était engagé à ouvrir une troisième agence dans le courant de l'année. Un engagement dont ils pouvaient se départir mais que Pierre et Thomas De Parisot ont tenu à honorer.

Et voici comment dans le tourbillon de l'année de reprise de l'entreprise, ils passent de deux à trois agences avec une ouverture à Saint Genis Laval-Pierre Bénite en 2015 !

Les mois passent à vive allure, ils prennent de plus en plus goût au secteur, Thomas quitte ses fonctions chez son précédent employeur pour se consacrer à plein temps à l'entreprise familiale. L'affaire tourne si bien qu'ils ouvrent une quatrième agence en 2017 à Dardilly (commune à l'ouest de Lyon), pour intensifier leur maillage de l'agglomération.

Avec ces ouvertures d'agences, ils créent des emplois et constituent une équipe soudée de collaborateurs pleins de talent. Ensemble, ils phosphorent d'idées pour conquérir de nouveaux marchés comme ceux des VTC ou du carsitting avec la livraison de véhicules à l'heure et à l'endroit de son choix...

L'année 2020 commence sur les chapeaux de roue pour Pierre et Thomas De Parisot qui viennent de rafler le Trophée tant convoité de la Transmission d'Entreprise, décerné par la Confédération des PME du Rhône.

A nouvelle décennie, nouvelle dénomination pour leur entreprise qu'ils ont décidé de rebaptiser "Rent A Car by Raoul". Un nom qui ne doit rien au hasard puisque Raoul était le deuxième prénom de leur père.

Un beau clin d'œil au destin et une jolie façon de boucler la boucle.



RENT A CAR BY RAOUL, AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DES LYONNAIS !

En moins de cinq ans, Pierre et Thomas De Parisot ont développé une entreprise qui "roule" avec :

- quatre agences de location de voitures de tourisme et d'utilitaires à Villeurbanne, Chassieu-Saint-Priest, Saint Genis Laval-Pierre Bénite et Dardilly ;
- une flotte de 350 véhicules (voitures y compris électriques et sans permis ainsi que des utilitaires) ;
- 12 salariés.

Avec cette stratégie de moyens, ils proposent un panel de solutions sur-mesure pour répondre aux besoins de mobilité de leurs clients, par exemple :

- la location en trajet simple ;
- la livraison de voitures au domicile des particuliers ;
- la livraison et entretien de véhicules directement sur site pour les professionnels ;
- la location de berlines en courte et moyenne durées pour les chauffeurs VTC ;
- et même la mise à disposition de voitures avec chauffeurs privés...



Non seulement nous nous réjouissons du Trophée remporté par Pierre et Thomas De Parisot, mais nous en sommes très fiers. La reprise des franchises Rent A Car créées par leur père n'allait pas de soi pour eux, et ils se sont pourtant donnés les moyens de gagner leurs galons d'entrepreneurs avec courage, humilité et persévérance.

En tant que franchiseur, nous nous faisons un devoir de les accompagner et avons eu un plaisir certain à les voir maîtriser rapidement les ficelles du métier jusqu'à devenir des piliers de notre réseau de franchisés Rent A Car.

Un bel exemple à suivre !

Anne-Catherine Péchinot, Directeur Général de Rent A Car



A propos de Rent A Car

Le groupe français Rent A Car est le leader de la location de proximité de courte durée dans l'Hexagone, avec le chiffre d'affaires le plus important du marché et la 1^{ère} marque en notoriété spontanée sur son segment d'activités*.

Fidèle à sa signature de marque "+ proche, - cher", Rent A Car est un acteur clé de la vie locale : 850 collaborateurs travaillent au sein de ses 440 agences (succursales, franchises et agences "Aixam by Rent A Car"), implantées majoritairement en centre-ville et en périphérie, réparties en France et DROM.

Rent A Car met à la disposition de ses clients particuliers comme professionnels, une large gamme de véhicules de tourisme et utilitaires. Le groupe leur propose depuis plus de 20 ans des services innovants pour répondre à leurs besoins de mobilité qui ne cessent d'évoluer dans un marché en pleine mutation : "Freeloc à 19€/jour", "mobilité sans permis", "Aller Simple", "Offre VTC", "Voitures Presto en libre-service 24/7"...

Pour en savoir plus : www.rentacar.fr

* Source : Etude institut GMV pour le CNPA, février 2019